



La raison de notre espérance

Les bienfaits de l'intercession du Christ

L'intercession du Christ

« Nous croyons que nous n'avons accès à Dieu que par un seul Médiateur et Avocat : Jésus-Christ le Juste. C'est dans ce but qu'il a été fait homme, unissant la nature divine et la nature humaine, afin que nous, les hommes, puissions avoir accès à la majesté divine; autrement, nous n'y aurions pas accès. Toutefois, ce Médiateur que le Père a établi entre lui et nous ne doit pas nous épouvanter par sa grandeur, nous amenant à en chercher un autre selon notre fantaisie. Il n'y a, en effet, personne parmi toutes les créatures dans le ciel ou sur la terre qui nous aime davantage que Jésus-Christ. Bien que sa condition ait été celle de Dieu, il s'est dépouillé lui-même, prenant la condition d'homme et de serviteur pour nous (Ph 2.6-7), et il s'est fait en tout semblable à ses frères (Hé 2.17). Si donc il nous fallait trouver un autre intercesseur, pourrions-nous en trouver un qui nous aime davantage que celui qui a donné sa vie pour nous, alors même que nous étions ses ennemis (Rm 5.6,8,10)? Et s'il nous fallait trouver un autre intercesseur ayant autorité et puissance, qui donc en aurait autant que celui qui est assis à la droite du Père et à qui tout pouvoir a été donné dans le ciel et sur la terre (Mt 28.18)? Et qui donc pourrait être mieux exaucé que le propre Fils bien-aimé de Dieu?

C'est donc uniquement la méfiance qui a conduit à cette coutume de prier les saints, coutume qui les déshonore au lieu de les honorer, faisant ce qu'eux-mêmes n'ont jamais fait ni demandé. Au contraire, ils ont constamment rejeté un tel honneur, selon ce qu'ils se devaient de faire, comme on peut le constater dans leurs écrits. Il ne faut pas ici alléguer que nous ne sommes pas dignes, car il n'est pas question ici de présenter nos prières sur la base de notre dignité, mais seulement sur la base de l'excellence et de la dignité de Jésus-Christ, lui dont la justice est nôtre par la foi.

C'est pourquoi, voulant nous enlever cette crainte folle ou plutôt cette méfiance, l'auteur de la lettre aux Hébreux nous dit à juste titre que Jésus-Christ est devenu "en tout semblable à ses frères, afin d'être un souverain sacrificateur miséricordieux et fidèle dans le service de Dieu, pour faire l'expiation des péchés du peuple. Car du fait qu'il a souffert lui-même quand il fut tenté, il peut secourir ceux qui sont tentés" (Hé 2.17-18). Ensuite, afin de nous donner davantage le courage de nous approcher de Dieu, l'auteur dit : "Puisque nous avons un grand souverain sacrificateur qui a traversé les cieux, Jésus le Fils de Dieu, tenons fermement la confession de notre foi. Car nous n'avons pas un souverain sacrificateur incapable de compatir à nos faiblesses; mais il a été tenté comme nous à tous égards sans commettre de péché. Approchons-nous donc avec assurance du trône de la grâce, afin d'obtenir miséricorde et de trouver grâce, en vue d'un secours opportun" (Hé 4.14-16). Le même auteur dit que "nous avons l'assurance d'un libre accès au sanctuaire par le sang de Jésus. [...] Approchons-nous donc d'un cœur sincère, avec une foi pleine et entière" (Hé 10.19,22). Il dit aussi que le Christ "possède le sacerdoce non transmissible; c'est pour cela aussi qu'il peut sauver parfaitement ceux qui s'approchent de Dieu par lui, étant toujours vivant pour intercéder en leur faveur" (Hé 7.24-25).

Que faut-il de plus puisque le Christ lui-même déclare : "Je suis le chemin, la vérité et la vie. Nul ne vient au Père que par moi" (Jn 14.6)? Pour quelle raison chercherions-nous un autre avocat? Puisqu'il a plu à Dieu de nous donner son Fils pour être notre Avocat, ne l'abandonnons pas pour en prendre un autre, ou plutôt pour en chercher un autre sans jamais en trouver. En effet, quand Dieu nous l'a donné, il savait bien que nous étions pécheurs.

C'est pourquoi, suivant le commandement de Christ, nous invoquons le Père céleste, comme nous l'enseigne le "Notre Père" (Mt 6.9-13; Lc 11.2-4), par Christ notre seul Médiateur, étant assurés que tout ce que nous demanderons au Père en son nom, nous l'obtiendrons. »

Confession de foi des Pays-Bas, article 26

1. Une grande assurance pour prier
2. Un grand encouragement dans notre indignité
3. Une communication continuelle avec Dieu
4. Un modèle de prière
5. Le fondement de notre vie chrétienne
6. Des prières exaucées

Savons-nous apprécier à sa juste valeur le ministère de prière actuel de Jésus-Christ, notre Sauveur, qui intercède continuellement pour nous auprès du Père? Son ardente et fidèle intercession constitue une source inépuisable de richesse pour les chrétiens. Quels bienfaits découlent de son ministère d'intercession?

1. Une grande assurance pour prier

Tout d'abord, son intercession auprès du Père nous donne toutes les raisons de prier le Père avec assurance. Par son sacrifice une fois pour toutes sur la croix et par sa présence actuelle devant la face de Dieu en notre faveur, Jésus nous a ouvert un libre accès à Dieu. Le voile qui nous sépare de Dieu est maintenant ôté. Chaque croyant peut entrer dans sa présence et s'approcher librement du trône de la grâce. Quelle bénédiction extraordinaire nous avons! « *En lui, nous avons, par la foi en lui, la liberté de nous approcher de Dieu avec confiance* » (Ép 3.12). Nous pouvons exprimer librement à notre Dieu ce qui se trouve au plus profond de nous, dans notre cœur et dans nos pensées. Nous pouvons avoir la certitude que notre Intercesseur sait exactement ce que nous vivons.

Même si, aujourd'hui, le Seigneur se trouve au ciel, il n'est pas resté distant ni étranger. Il a vécu sur terre une vie pleinement humaine avec ses luttes et ses tentations.

« *Puisque nous avons un grand souverain sacrificateur qui a traversé les cieux, Jésus le Fils de Dieu, tenons fermement la confession de notre foi. Car nous n'avons pas un souverain sacrificateur incapable de compatir à nos faiblesses; mais il a été tenté comme nous à tous égards, sans commettre de péché. Approchons-nous donc avec assurance du trône de la grâce, afin d'obtenir miséricorde et de trouver grâce, en vue d'un secours opportun* » (Hé 4.14-16).

Lorsque nous sommes tentés, disons-le à notre Père et cherchons secours auprès de lui, car son Fils a été tenté lui aussi. Il comprend nos luttes et nos faiblesses.

2. Un grand encouragement dans notre indignité

Ensuite, le ministère d'intercession que Jésus-Christ exerce en ce moment auprès de son Père est pour nous une source de grand encouragement. Nous pouvons compter sur les mérites du Christ par lesquels nous sommes justifiés et qui nous assurent que Dieu entend nos prières. Le magnifique article 26 de la Confession de foi des Pays-Bas poursuit en disant :

« Il n'est pas question ici de présenter nos prières sur la base de notre dignité, mais seulement sur la base de l'excellence et de la dignité de Jésus-Christ, lui dont la justice est nôtre par la foi » (art. 26).

Quel encouragement de savoir que notre indignité ne dresse plus un obstacle à nos prières! Le prophète Daniel l'avait bien compris quand il a prié en faveur de son peuple dévasté, dont une partie se trouvait en captivité à Babylone.

« Maintenant donc, ô notre Dieu, écoute la prière et les supplications de ton serviteur et, pour l'amour du Seigneur, fais briller ta face sur ton sanctuaire dévasté! Mon Dieu, prête l'oreille et écoute! Ouvre les yeux et regarde nos ruines et la ville sur laquelle ton nom est invoqué! Car ce n'est pas à cause de nos œuvres de justice que nous te présentons nos supplications, c'est à cause de tes grandes compassions. Seigneur, écoute! Seigneur, pardonne! Seigneur, sois attentif! Agis et ne tarde pas, par amour pour toi, ô mon Dieu! » (Dn 9.17-18).

C'est sur la base de l'excellence et de la dignité de Jésus-Christ que nous présentons à Dieu nos prières, même les plus faibles et les plus imparfaites. Comment Dieu pourrait-il nous refuser l'accès au trône de sa grâce? Même nos péchés ne peuvent pas nous empêcher de parler à Dieu librement. Lorsque nous péchons, confessons-le à notre Dieu, et il nous pardonnera, car Jésus rappelle constamment au Père son œuvre de salut accomplie pour nous sur la croix.

3. Une communication continue avec Dieu

Puisque le Seigneur Jésus prie continuellement auprès du Père en notre faveur, son ministère d'intercession produit des bienfaits continuels. La liberté qu'il nous donne de nous approcher du Père en toute confiance signifie que notre vie chrétienne peut être vécue avec Dieu et devant Dieu en tout temps. Nous devrions réserver des moments privilégiés dans la journée pour prier, mais ne pensons jamais que la prière se limite à ces quelques moments particuliers. En tout temps, durant la journée, nous pouvons nous approcher du Père céleste dans la prière.

Quand nous conduisons la voiture et que la circulation ou les feux rouges nous irritent, nous pouvons lui exprimer notre frustration. Quand nous voyons un beau ciel bleu, un magnifique arc-en-ciel, des nuages aux formes excentriques ou un coucher de soleil radieux, nous pouvons lui exprimer notre émerveillement devant les beautés de sa création. Quand nous vivons des tensions au travail ou des défis à la maison, nous pouvons lui demander sa force et prier pour de la sagesse et de la patience. Quand nous vivons des moments de solitude, nous pouvons lui exprimer nos sentiments. Quand nous pensons à des proches ou à des personnes de l'Église en difficulté, profitons-en pour prier pour eux. *« Priez sans cesse. En toute circonstance, rendez grâces; car telle est à votre égard la volonté de Dieu en Christ-Jésus » (1 Th 5.17-18).*

Nos prières n'ont pas besoin de longues formulations. Nous pouvons parler au Seigneur avec nos mots de tous les jours, et, même quand les mots nous manquent, il comprend les soupirs inexprimables de nos cœurs.

« De même aussi, l'Esprit vient au secours de notre faiblesse, car nous ne savons pas ce qu'il convient de demander dans nos prières. Mais l'Esprit lui-même intercède par des soupirs inexprimables; et celui qui sonde les cœurs connaît quelle est l'intention de l'Esprit : c'est selon Dieu qu'il intercède en faveur des saints » (Rm 8.26).

4. Un modèle de prière

Nous convenons que nous ne savons pas toujours comment prier. C'est pourquoi le Seigneur nous a enseigné à prier en nous donnant un modèle. *« C'est pourquoi, suivant le commandement de Christ, nous invoquons le Père céleste, comme nous l'enseigne le "Notre Père" (Mt 6.9-13; Lc 11.2-4) »* (art. 26).

Le « Notre Père » nous dit d'abord que nous devons nous adresser à Dieu comme à notre Père céleste. Cela nous assure que nous sommes ses enfants et nous rappelle qu'il est en même temps un Dieu de majesté au ciel. Cette prière nous montre ensuite que nous devons prier pour que Dieu soit glorifié, que son règne vienne et que sa volonté s'exécute partout sur la terre et dans nos vies. Puis, cette prière nous enseigne à prier pour nos propres besoins matériels et spirituels, la nourriture, le pardon de nos offenses, la force de résister face à la tentation. Cette prière se termine par une doxologie qui nous rappelle que le règne, la puissance et la gloire appartiennent à Dieu seul et qu'il est donc pleinement en mesure de répondre à nos faibles prières.

5. Le fondement de notre vie chrétienne

Le ministère d'intercession du Christ procure des bienfaits à l'ensemble de notre vie chrétienne. Pour que notre vie chrétienne puisse grandir dans la foi, dans l'amour et dans l'espérance, nous avons besoin de nous approcher de Dieu quotidiennement afin de recourir à sa grâce dans tous nos besoins. Le ministère d'intercession de Jésus s'avère donc essentiel à notre vie chrétienne. C'est lui qui nous permet d'avoir accès au trône de la grâce pour que nous recevions son secours dans nos besoins. Le Seigneur Jésus ne prie pas pour le monde, mais pour ceux que le Père lui a donnés (Jn 17.9). Il prie *« Sanctifie-les par la vérité; ta parole est la vérité »* (Jn 17.17). La prière sacerdotale du Christ nous assure que tous ceux qu'il justifie, il va également les sanctifier.

Sans les prières continuelles de notre Médiateur, aucun d'entre nous ne pourrait faire de progrès dans la sanctification. Nous avons également la certitude que tous ceux qu'il justifie, il les glorifiera. *« Père, je veux que là où je suis, ceux que tu m'as donnés soient aussi avec moi, afin qu'ils contemplent ma gloire »* (Jn 17.24). Les prières du bon Berger en faveur de ses brebis nous garantissent que nous allons persévérer jusqu'à la fin. Peu avant le reniement de Pierre, il a rassuré son faible apôtre en lui disant : *« Mais j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille pas »* (Lc 22.32).

6. Des prières exaucées

Enfin, l'intercession du Christ nous assure que tout ce que nous demandons au Père en son nom nous sera accordé.

« C'est pourquoi, suivant le commandement de Christ, nous invoquons le Père céleste, comme nous l'enseigne le "Notre Père" (Mt 6.9-13; Lc 11.2-4), par Christ, notre seul Médiateur, étant assurés que tout ce que nous demanderons au Père en son nom, nous l'obtiendrons » (art. 26).

« Tout ce que vous demanderez en mon nom, je le ferai, afin que le Père soit glorifié dans le Fils » (Jn 14.13)

« En vérité, en vérité, je vous le dis, ce que vous demanderez au Père, il vous le donnera en mon nom » (Jn 16.23-24).

Demander quelque chose dans le nom du Christ ne se limite pas à utiliser une formule particulière à la fin de nos prières. Cela signifie que nous devons prier en nous fondant sur son œuvre parfaite et en demandant des choses conformes à sa volonté. Soyons alors convaincus que le Seigneur Jésus se montrera favorable à cette demande et que Dieu nous l'accordera.

Nous ne devons pas penser que nous pourrions lui demander toutes nos aspirations et que le Seigneur nous exaucera toujours. Nous pouvons toutefois avoir l'assurance que Dieu répondra favorablement à nos prières conformes à sa volonté.

« Si nous demandons quelque chose selon sa volonté, il nous écoute. Et si nous savons qu'il nous écoute, quoi que ce soit que nous demandions, nous savons que nous possédons ce que nous lui avons demandé » (1 Jn 5.14-15).

Puissions-nous nous approcher du Père en toute liberté et nous réjouir de ce privilège incomparable qu'il nous a accordé grâce à Jésus-Christ, notre unique Médiateur.

Paulin Bédard, pasteur

La raison de notre espérance, série d'études doctrinales sur la Confession de foi des Pays-Bas.

L'auteur est pasteur et directeur du site *Ressources chrétiennes*.

www.ressourceschretiennes.com



2021. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.
Patrimoine – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International (CC BY-SA 4.0)

Il est également interdit de reproduire la Confession des Pays-Bas dans son intégralité à des fins commerciales sans l'autorisation préalable des Éditions Kerygma. Ressources chrétiennes a obtenu cette permission dans le cadre de cette publication.